

Tarifs exprimés en euros, non soumis à la TVA

SERVICE VOIRIE – DROITS DE PLACE		2020	2021
Marchés et places publiques			
1) Place Monestier, rue Wilson, place de la République, place Voltaire			
* étalage	/ml/jour	1,80	2,25
* étalage utilisé par les associations pour la vente	/ml/jour	1,80	2,25
2) Saint-Denis, place Napoléon, Saint-Jacques, Saint-Jean, Les Marins, Saint-Christophe			
– forfait 4 premiers mètres linéaires		5,20	5,50
– le mètre linéaire supplémentaire par jour		1,20	1,50
3) Entrée des cimetières : vente tous produits floraux	/ml/jour	3,30	3,50
4) Marché de la brocante des Marins (DSP)	/ml/jour	5,00	1,00
5) Rue de la Poste, place de la République			
* artisanat			
– forfait 4 premiers mètres linéaires		5,20	6,50
– le mètre linéaire supplémentaire par jour	/ml/jour	1,20	1,50
6) Vente de glaces, confiseries, boissons			
– forfait 4 premiers mètres linéaires		5,20	6,50
– le mètre linéaire supplémentaire par jour		1,20	1,50
7) Exposition, salon	/m ² /jour	1,20	3,00
8) Exposition de véhicules destinés à la vente	/véhicule/jour	20,00	30,00
9) Attractions foraines - tarif fête (ex. : forains à l'occasion de la Foire Exposition)	/ml/jour	1,70	3,00
10) Chapiteaux (acompte de garantie à la réservation égal à 80 % des droits)			
* cirque			
– plus de 500 places - le 1 ^{er} jour		235,00	300,00
– plus de 500 places - les jours suivants		165,00	200,00
– de 100 à 500 places	/jour	165,00	200,00
– moins de 100 places	/jour	85,00	100,00
11) Occupation de trottoir			
* présentoirs, corbeilles, étalages de moins de 1 m ²	/unité/an	22,00	23,00
* présentoirs, corbeilles, étalages de plus de 1 m ²	/m ² /an	29,00	31,00
* terrasse située dans le périmètre suivant : avant le pont de La Châtre, places Lafayette, Gambetta, Voltaire et Monestier, rue de la Gare, place de La Gare, rue Victor Hugo, rue de la Poste, rue J.J.Rousseau, rond- point Deschizeaux, rue Paul-Louis Courier, rue Cantrelle, îlot Cantrelle, place Patureau-Francoeur, rue Bourdillon, place de la République, rue Roger Cazala, cours Saint-Luc, rue Saint-Luc, rue Grande, rue Joseph Bellier, rue du Marché, rue Molière, rue Diderot, rue Lemoine Lenoir, rue Bertrand,	/m ² /an	32,00	34,00
* terrasse située dans d'autres secteurs	/m ² /an	29,00	31,00
* terrasses estivales installées dans la rue Grande, la rue Bertrand, la rue Molière et la rue Guimon Latouche lors des animations estivales, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, les jours fériés, les veilles de fête et le jour de la Fête de la Musique, du dernier vendredi du 1 ^{er} mai au 30 septembre – au prorata du nombre de jours autorisés dans l'arrêté	/m ²	34,00	36,00
12) Terrasses couvertes			
– Hyper-centre	/m ² /an	90,50	97,00
– Quartier Gare – Voltaire	/m ² /an	86,50	92,00
– Autres secteurs	/m ² /an	68,50	73,00
13) Buvettes installées lors de manifestations	/jour	70,00	74,00
14) Mail Saint-Gildas			
* véhicule « commercial » de passage (camion, automobile, caravane) ou stationnement des véhicules des forains (lors de la Foire exposition)	/véhicule/jour	5,20	6,50
* utilisation du Mail : spectacle de plein-air de type cascadeurs	forfait/jour	165,00	175,00
15) Camion outillage	forfait journalier	108,00	110,00
16) Brocante, puces et vide-greniers	/ml/jour	1,30	1,50

17) Toutes les animations de fin d'année (vente crêpes...)	forfait hebdomadaire	115,00	120,00
18) Festival Darc			
* terrasses installées à l'extérieur de la place Voltaire (pour la durée du festival)	/ 20 m ²	26,00	28,00
19) Camion pizzas et autres ventes à emporter (hors marchés)	forfait/jour	7,00	15,00